

VILLE de ROYAN

Séance du 10 février 1965

Mairie de Royan
22 FEV 1965
FEBRIER

OBJET :

Admission en non
valeur - exercice
1964 et précédent

65011

Le dix février mil neuf cent soixante cinq, à 18 h 30 le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 6 février 1965.

ETAIENT PRÉSENTS : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSÉAU, LANOUE, MOUCHOT, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FLAHAUT, FONTANILLE, REIX, BERLAND, ETCHEBER, FOUCHE, BOUCHET, GALLAND, LANUSSE, GACHET.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. ETCHEBER ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Par note du 29 décembre dernier, M. le Receveur Percepteur a fait parvenir un certain nombre d'états de produits irrecouvrables pour lesquels il y aurait lieu de déclarer une admission en non valeur.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Considérant qu'il s'agit de produits communaux irrecouvrables des années 1957, 1958, 1960, 1961, 1962 1963 et 1964

DECIDE

- d'admettre en non valeur les sommes ci-après mentionnées :

M. BLANCHARD Ernest Redevance Groupement Poste République	1957	68,75
" " " " " "	1958	51,56
M. BOUKOBZA Gosland Droits de place filmeurs	1960	200,00
M. DECOUTY Taxe abattage	1961	15,88
Mme COUMONT Vve Marguerite Loyer Cité d'urgence	1960	312,42
" " " " " "	1961	304,80
Mme CHARMOILLE Henriette Loyer Cité d'urgence	1960	312,42
" " " " " "	1960	304,80
M. LEMOINE Loyer Cité d'urgence	1960	76,20
Mme CHARMOILLE Henriette Loyer Cité d'urgence	1962	304,80
" " " " " "	1963	304,80
" " " " " "	1964	304,80
" " " " " " Ordures ménagères	1964	6,00

Le montant de ces sommes apparaîtra au compte administratif de l'exercice 1964 chapitre 33 article 2 "Charges antérieures".

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents

pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature]



APPROUVÉ

ROCHEFORT-sur-MER, le _____

Le Sous-Prefet **20 FEV. 1965**

[Handwritten signature]